

Peintre



Description du métier

- Prépare et conditionne les surfaces de toute construction, de même que leur revêtement, d'une ou de plusieurs couches de composés filmogènes ;
- Réalise les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier-tenture ou de tout autre matériau similaire ;
- Réalise tout autre travail comportant la pose de renforts, de coins de fer et d'accessoires, ainsi que le remplissage des joints de planches murales.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en peinture en bâtiment et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la chimie des produits, à la théorie des couleurs, au dessin et à la lecture de plans ;
- Être minutieux et précis ;
- Travailler proprement ;
- Être en mesure de distinguer les couleurs ;
- Avoir une bonne coordination physique ;
- Pouvoir travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	22 196 \$
Compagnon***	39 205 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	53 718 \$
Proportion****	69 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

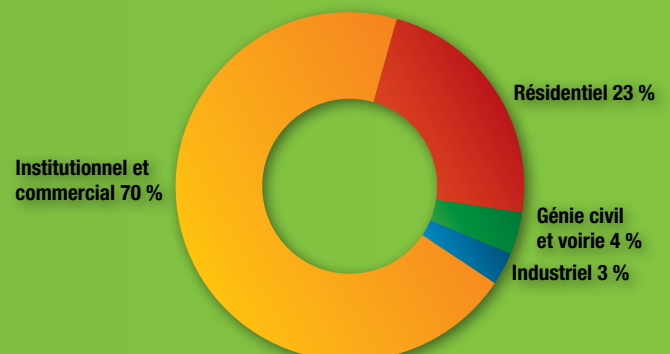
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	342	474

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,60 \$	22,87 \$	20,32 \$
2 ^e période	26,36 \$	26,68 \$	23,70 \$
3 ^e période	32,01 \$	32,40 \$	28,78 \$
Compagnon	37,66 \$	38,12 \$	33,86 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- On dénombrait 5 882 peintres actifs sur les chantiers de construction, en 2018. Le nombre de femmes exerçant ce métier a augmenté en 2018, pour atteindre 903 travailleuses. C'est le métier dans lequel il y a le plus de femmes actives, loin devant le métier de charpentier-menuisier. Une grande proportion des 1 925 entreprises qui emploient des peintres sont de petite taille;
- Environ 70 % des heures travaillées dans ce métier se font dans le secteur institutionnel et commercial. Le reste des heures travaillées se fait majoritairement dans le secteur résidentiel. Ces 2 secteurs devraient continuer d'offrir un volume élevé de travail, au cours des prochaines années. Il est aussi intéressant de noter que les travaux de peinture dans les bâtiments existants offrent des possibilités de travail supplémentaire;
- En 2018, 474 nouveaux apprentis peintres ont intégré le marché du travail, ce qui dépasse la moyenne annuelle des 4 dernières années. Les apprentis touchent, au cours de leur première année, un salaire annuel moyen de 22 200 \$. Les compagnons travaillant au moins 500 heures gagnent, en moyenne, 53 700 \$ annuellement pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes. L'emploi est en forte hausse, la disponibilité des travailleurs est modérée et on note un vieillissement au sein du bassin de ce métier, ce qui crée des besoins de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Peinture en bâtiment (5336) ou
Commercial and Residential Painting (5836)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laurentides*
- Montréal
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	105
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	189
Côte-Nord	46
Estrie	238
Île de Montréal	808
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 476
Mauricie–Bois-Francs	349
Montérégie	1 064
Outaouais	356
Québec	1 020
Saguenay–Lac-Saint-Jean	217
Extérieur et Baie-James	14
Total	5 882

Nombre de femmes actives dans le métier 903

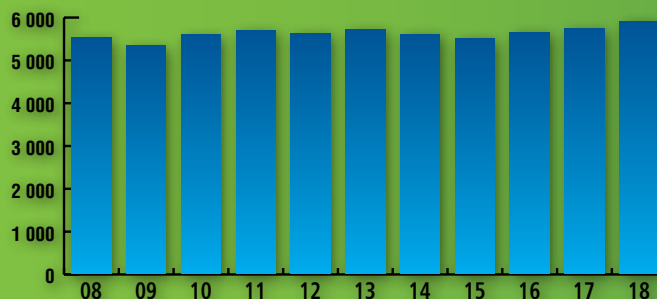
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Peintre	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	41 %	49 %	10 %	2 410
Compagnon	48	7 %	60 %	33 %	3 472
Total des peintres	43	21 %	55 %	24 %	5 882
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Plâtrier / Plâtrière



Description du métier

- Tire des joints, couvre ou égalise une surface à l'aide d'outils spécialisés et d'enduits calcaires tels que du plâtre, du mortier, du ciment, du stuc, des agrégats ou d'autres succédanés;
- Fabrique et installe des moules de plâtre, effectue le moulage et la pose des ornements, et pose des enduits acryliques.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en plâtrage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, au dessin technique et aux matériaux utilisés;
- Être minutieux, précis et créatif;
- Travailler proprement;
- Avoir une bonne condition physique;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	21 755 \$
Compagnon***	43 224 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	54 829 \$
Proportion****	75 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	175	236

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,12 \$	23,20 \$	21,35 \$
2 ^e période	26,97 \$	27,06 \$	24,91 \$
3 ^e période	32,75 \$	32,86 \$	30,25 \$
Compagnon	38,53 \$	38,66 \$	35,59 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, 3 244 plâtriers ont été actifs sur les chantiers et ils ont été embauchés par 1 389 employeurs de la construction ;
- Les travailleurs sont actifs principalement dans 2 secteurs, soit le secteur institutionnel et commercial et le secteur résidentiel. Ces 2 secteurs devraient continuer d'offrir un volume élevé de travail, au cours des prochaines années ;
- L'industrie de la construction a admis 236 nouveaux apprentis en 2018, soit 61 de plus que la moyenne annuelle des 4 années précédentes (175). Le salaire moyen d'un apprenti durant sa première année d'activité est de 21 800 \$. Pour les compagnons travaillant au moins 500 heures, leur salaire annuel moyen s'élève à 54 800 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction ;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes. L'emploi est en forte croissance et il y a une faible disponibilité des travailleurs, ce qui devrait engendrer des besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Plâtrage (5286) ou *Plastering* (5786)

Durée de la formation : 810 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Montérégie
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	17
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	24
Côte-Nord	10
Estrie	114
Île de Montréal	367
Laval-Laurentides-Lanaudière	839
Mauricie-Bois-Francs	186
Montérégie	719
Outaouais	183
Québec	683
Saguenay-Lac-Saint-Jean	94
Extérieur et Baie-James	8

Total 3 244

Nombre de femmes actives dans le métier 179

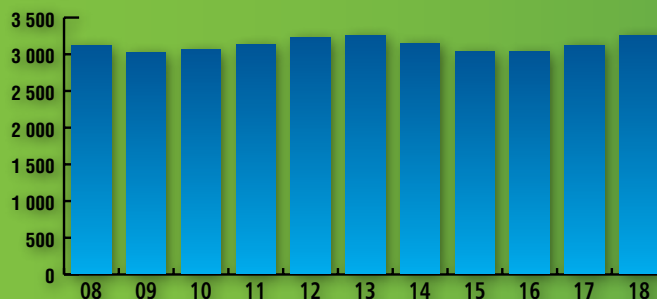
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Plâtrier	10 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	49 %	45 %	6 %	1 333
Compagnon	44	11 %	67 %	22 %	1 911
Total des plâtriers	40	27 %	58 %	15 %	3 244
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321